

Résumé

La formation aborde :

- Le cadre réglementaire entourant le document unique, et plus généralement l'évaluation des risques professionnels.
- Les étapes et la méthodologie de l'évaluation des risques.
- Les principes généraux de prévention et le plan d'actions

RÉFÉRENCE
RGCS61

CENTRES DE FORMATION
THYEZ, ANNECY

DURÉE DE LA FORMATION
2 jours / 14 heures

ACCUEIL PSH

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre concerné.

Public et prérequis

Personnel impliqué dans la démarche de réalisation et mise à jour du DUER

Aucun prérequis

Les objectifs pédagogiques et professionnels

- Être capable de mettre à jour l'évaluation des risques professionnels.
- Être capable de proposer des actions d'amélioration pertinentes, en se basant sur les principes généraux de prévention

Les + pôle formation Haute-Savoie

- 1000 Jeunes formés par an du bac pro au titre d'ingénieur
- 3000 salariés formés par an
- 500 entreprises partenaires
- Accompagnement à la recherche de contrat
- Équipe pédagogique experte des métiers
- Pédagogie innovante (par projets, en îlots, individualisée, concours Worldskills)
- Équipement en machines modernes qui préparent aux métiers de demain

Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

- Formation en présentiel
- Une approche pédagogique pragmatique et concrète basée sur des mises en situation
- Exercices en salle sur l'analyse des risques et mises en pratique sur le terrain
- FORMATEUR : la formation est assurée par un animateur/consultant en prévention des risques professionnels

Outils pédagogiques

- Appropriation des outils d'évaluation de l'entreprise
- Une documentation complète est remise

Modalité d'évaluation

- En début de formation : recueil des attentes et objectifs individuels des stagiaires par un tour de table
- En fin de formation : tour de table pour relever le niveau d'atteinte des objectifs et réponse aux attentes exprimées par les stagiaires
- Evaluation de la satisfaction des stagiaires : fiche d'évaluation Qualité à chaud
- Évaluation des acquis de la formation : Cas pratique terrain (création ou mise à jour du DUER).
- Fiche de présence
- Attestation de formation

Contenu de la formation

Partie 1 : Que dit la réglementation ?

- Historique
- Cadre réglementaire
- Le document unique
- Les évaluations spécifiques
- La « pénibilité au travail » (Facteurs de risques mentionnés à l'art. L.4161-1)

Partie 2 : Comment évaluer les risques

- La méthodologie

- Les unités de travail
- Notions de danger et risque
- La cotation
- Appropriation des outils d'évaluation de l'entreprise

Partie 3 : L'exploitation du Document Unique

- Les actions de prévention selon l'approche TOC
- Les principes généraux de prévention
- Le PAPRIPACT
- Les fiches de sécurité au poste

Validation et certification

Attestation de formation

Date de mise à jour

08/12/2025